

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour publication immédiate  
CPMD1422**

## **Publication du rapport annuel 2013 du Mouvement Desjardins et des notices annuelles de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc.**

**Lévis, le 28 mars 2014** – Le rapport annuel 2013 du Mouvement Desjardins est maintenant disponible sur le site Internet de Desjardins au [www.desjardins.com/rapportannuel](http://www.desjardins.com/rapportannuel). Publié uniquement en format électronique, sous le thème « Avantageux pour moi, avantageux pour nous tous », le rapport fait état des grandes réalisations de l'année et comporte une section consacrée aux états financiers de l'exercice 2013.

Nouveauté cette année, le rapport annuel intègre celui portant sur la responsabilité sociale et coopérative de Desjardins. On y présente les nombreuses réalisations de l'institution coopérative et les retombées qu'elle génère dans toutes les collectivités où elle est présente. Globalement, Desjardins apporte une contribution annuelle de plus de 6 milliards \$ à la société et de ce montant il a retourné, en 2013, 1 million \$ par jour à ses membres et à la collectivité.

En complément au rapport annuel, Desjardins publie, sur le site d'information [SEDAR](#), les notices annuelles de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins Inc. Les notices contiennent, entre autres, la description détaillée de la méthode de rémunération des hauts salariés du Mouvement Desjardins.

### **Modification de la politique de rémunération globale de la présidence**

Lors d'un vote consultatif tenu dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, en 2013, les délégués des caisses ont approuvé la politique de rémunération globale des membres de la haute direction et du président et chef de la direction du Mouvement.

Plusieurs ont toutefois exprimé le souhait que le marché de référence sur lequel devrait s'appuyer la rémunération de la présidence soit uniquement celui des **groupes financiers coopératifs d'envergure comparable** et non plus celui du marché financier canadien.

En acquiesçant à cette demande, le conseil d'administration a estimé que ce changement tiendra mieux compte de la distinction coopérative de Desjardins et des importantes responsabilités inhérentes au poste de président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada et cinquième au monde, tout en permettant de maintenir une rémunération suffisamment compétitive et attrayante.

Pour l'année 2013, le conseil, sur recommandation du Comité de la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, a fixé comme suit la rémunération de Mme Leroux :

La rémunération directe versée à la présidente s'est élevée à 2,36 M\$ (2,16 M\$ en 2012). Elle se compose d'un salaire de 1 119 236 \$ (1 047 729 \$ en 2012) en plus d'une prime d'intéressement annuelle de 1 239 561 \$ (1 112 663 \$ en 2012).

La rémunération directe de Mme Leroux est complétée par un engagement de 1 193 243 \$ (1 180 021 \$ en 2012) pour financer ses revenus de retraite.

La rémunération directe ainsi que l'engagement envers la retraite ont représenté une rémunération globale de 3,55 M\$ en 2013 (3,34 M\$ en 2012).

La rémunération de Mme Leroux est comparable à celle versée à ses pairs au sein des groupes financiers coopératifs de même envergure, qui constitue le nouveau marché de référence sur lequel s'appuie l'évolution de la rémunération globale de la présidence du Mouvement Desjardins.

« Sous la gouverne de Mme Leroux, le Mouvement Desjardins a poursuivi sa croissance notamment par le biais d'acquisitions stratégiques, ce qui le positionne favorablement à l'échelle canadienne et lui assure des sources de revenus complémentaires, a déclaré le vice-président du conseil d'administration et président du Comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Denis Paré. Mme Leroux a de plus multiplié les initiatives afin d'améliorer la prestation de service aux membres et clients et leur offrir de nouveaux produits et services adaptés à leurs besoins évolutifs et témoignant de notre statut de coopérative. »

### **À propos du Mouvement Desjardins**

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de 212 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediabase Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré, en Amérique du Nord, comme la quatrième institution financière la plus sûre selon le magazine *Global Finance* et la quatrième plus solide selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Source (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

André Chapleau

Relations de presse

(514) 281-7229, 1 866 866-7000, poste 7229

[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)